

La Jaune et la Rouge

Polytechnique

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 AVRIL 2016

Étaient présents : DALIMIER L. (65) • ROGER P. (65) • HUET M. (67) • RANQUE D. (70) • BERNARD-GÉLY A. (74) • BORIES A. (76) • MOCKLY D. (80) • LAURENT C. (82) • LHERMITTE H. (83) • ANGLES B. (84) • DUTHU B. (85) • MIESZALA J.-C. (85) • BOUYER N. (95) • DANIEL L. (96) • PLOQUIN X. (2007) • TOUAHIR L. (Dr 2010) • BÉGON-LOURS J.-P. (62) • MARTRE H. (47) • BOUTTES J. (52) • GERONDEAU C. (57) • STIERLÉ Y. (65) • VAN PARYS B. (71).

Membres excusés ayant donné pouvoir : PRINGUET P. (69) • SÉGUIN P. (73) • ZARROUATI O. (77) • BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) • LAHOUD M. (83) • POMMELLET P.-E. (84) • CHARGELÈGUE J. (2005) • IOOSS N. (2010).

Assistait également à la réunion : LOEPER P. (65), commissaire aux comptes.

1. Approbation du PV du Conseil du 17 février 2016

Après prise en compte de deux observations émises par Laurent DALIMIER (65) sur le § 8 Comité des sages, le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Révision du plan stratégique de l'École – Situation à l'issue du Conseil d'administration de l'École du 10 mars

Le calendrier du premier trimestre 2016 devait être rythmé par trois exercices se déroulant en parallèle :

- L'École a présenté à son Conseil d'administration du 10 mars un document descriptif de l'ensemble des actions découlant des orientations stratégiques ministérielles de décembre 2015. Le document doit maintenant être complété par des plans détaillés précisant les délais-cibles, les responsables en charge, ainsi que les budgets de réalisation et leur financement.
- Les autres écoles d'ingénieurs appelées à former une alliance entre

elles, de concert avec la COMUE Paris-Saclay, devaient remettre, chacune, pour le 15 mars, à leur ministre de tutelle un schéma de pôle d'excellence, avec leur projet d'implantation, et une feuille de route précise et concrète autour des quatre grands thèmes stratégiques du projet – la formation, la recherche, l'international et l'entrepreneuriat. Il était sans doute difficile de conduire à terme les travaux correspondants avant l'aboutissement du troisième exercice ci-après. Il conviendra néanmoins d'être vigilant, notamment avec le soutien des équipes du ministère de la Défense et celles du ministère de l'Économie et du Numérique pour que ces travaux soient poursuivis et menés à bien.

- Le jury international de qualification des initiatives d'excellence (IDEX) doit rendre son verdict, notamment sur l'Université PARIS-SACLAY, le 30 avril. Il est attendu que le jury conclue à la qualification de PARIS-SACLAY, mais s'il n'est pas complètement convaincu par

le dossier qui lui est présenté, on ne peut exclure qu'il prolonge la période probatoire.

3. Préparation de l'AG du 29 juin

3.1. Élection au Conseil d'administration

Le président rend compte que six des membres du Conseil d'administration arrivent en fin de mandat, cinq d'entre eux – Philippe ROGER (65), Anne BERNARD-GÉLY (74), Benoît DUTHU (85), Laurent DANIEL (96) et Xavier PLOQUIN (07) – étant rééligibles et un, Pierre SÉGUIN (73), étant atteint par la limite statutaire de deux mandats consécutifs.

Les cinq membres du Conseil rééligibles sont candidats à leur propre succession. Trois camarades hors Conseil se sont portés candidats : Hubert LÉVY-LAMBERT (53), Jean-Baptiste VOISIN (88) et Antoine GONTHIER (11).

Un échange de vues a lieu, à l'issue duquel le Conseil procède à un vote. Sont agréées par le Conseil les candidatures de Philippe ROGER, Anne BERNARD-GÉLY, Benoît DUTHU, Jean-

Baptiste VOISIN, Laurent DANIEL et Xavier PLOQUIN. Le Délégué général demandera à Hubert LÉVY-LAMBERT et à Antoine GONTHIER s'ils maintiennent leur candidature hors agrément du Conseil.

3.2. Rapport moral

Après prise en compte d'une observation d'Alain BORIES (76) sur le § 2.b.i Bal, le projet de rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3.3. Comité d'audit et des risques

Le Président donne la parole à Jean-Christophe MIESZALA (85), qui résume les conclusions du comité sur les comptes :

- Les comptes sont bien tenus et n'appellent aucune observation significative. Juste quelques recommandations pour l'avenir :
- Proposition de création d'une commission sur les cotisations, à la suite de la baisse importante constatée en 2015.
- Recommandation de séparation totale entre les bénéficiaires de la Caisse de solidarité et les collaborateurs de la Délégation générale.
- Offre de concours, à titre de conseil, pour la revue des contrats de travail de la Délégation générale.
- Suggestion d'élaboration d'un règlement particulier pour les dépenses de la présidence.
- Proposition de renouvellement du contrat des commissaires aux comptes, dont le premier mandat arrive à échéance.

3.4. Comptes, budget et rapport du trésorier

Le Président donne la parole à Hortense LHERMITTE (83), qui commente les traits essentiels de l'exercice 2015 : baisse des cotisations, résultat remarquable du Bal à Versailles, redressement de l'économie de *La Jaune & la Rouge*, amélioration de celle de l'annuaire, et niveau exceptionnellement élevé du résultat financier lié à la restructuration de la gestion de l'ensemble des portefeuilles de valeurs mobilières,

qui a conduit à réaliser l'ensemble des plus-values latentes.

Plusieurs administrateurs demandent de souligner que les surplus financiers du Bal ont permis de couvrir une augmentation des aides accordées par la Caisse en 2015.

Sous cette réserve, les comptes 2015, le budget 2016 et le rapport du trésorier sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3.5. Rapports du commissaire aux comptes

Le Président donne la parole à Pierre LOEPER (65), qui précise au sujet du tableau des valeurs mobilières inclus au § 2 Bilan du rapport du trésorier, que l'ensemble des moins-values latentes indiquées sont provisionnées dans les comptes. Il confirme par ailleurs qu'il certifiera les comptes 2015 de l'Association sans réserve.

3.6. Projets de résolutions de l'AG

Les projets de résolutions de l'AG sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. Commission sur les nouveaux cursus de l'École et la vocation à être membre de l'AX

En l'absence de Benoît RIBADEAU-DUMAS (91), le Président donne la parole à Bruno VAN PARYS (71), qui fait un point d'étape des travaux de la commission. Celle-ci a essentiellement procédé à une première analyse des évolutions de cursus actuels et des nouveaux cursus prévus par l'École, un rapide *benchmark* des principes adoptés par les associations d'Anciens de quelques autres Grandes Écoles françaises ou Universités étrangères de réputation mondiale et un premier repérage des éléments fondamentaux à prendre en compte, tels que le fonctionnement de la Caisse de solidarité.

Le Conseil félicite la commission pour le bon avancement de ses travaux. Il lui demande de les poursuivre en prêtant une attention particulière au paramètre du taux d'adhésion potentiel des nouvelles populations de diplômés et de la

pertinence du *business model* de l'Association. Il lui demande aussi de structurer son prochain point d'avancement pour introduire un débat au fond et permettre de trancher.

5. Bal de l'X 2016

En l'absence de Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN (83), le Président redonne la parole à Bruno VAN PARYS. Celui-ci rend compte que le Bal 2016 fait face, de manière inédite et inattendue, à une baisse significative du taux de fréquentation, que ce soit de la part des entreprises, de celle des particuliers ou encore de celle des élèves. La conséquence est que, malgré les mesures drastiques prises depuis que la tendance s'est matérialisée, le Bal sera déficitaire, l'ampleur du déficit risquant d'atteindre 60 k€. Il précise cependant qu'un souci de plus grande rigueur a conduit, ces dernières années, à alourdir les imputations comptables des personnels de la Délégation travaillant pour le Bal ainsi que du coût ou de la valeur des invitations officielles : à imputations comptables inchangées, le Bal 2016 serait voisin de l'équilibre.

Alain BORIES rappelle que durant toute la période où il a été responsable du Bal, il avait toujours tenu à ce que les coûts de la Délégation générale soient affectés au Bal. Il critique certaines des mesures d'économie qui ont été prises, comme la suppression de l'orchestre de jazz et estime que les difficultés financières sont la conséquence d'une trop forte augmentation des prix.

Bruno VAN PARYS fait observer que, d'une part toutes les mesures d'économie ont été prises en concertation avec les intéressés et que d'autre part, en l'état actuel, les causes de la baisse de fréquentation ne sont pas établies : il existe en effet plusieurs autres facteurs explicatifs potentiels, comme la date qui coïncide avec le début des vacances scolaires, l'effet « retombée de Versailles », le fait que le spectacle soit un spectacle *ad hoc* hors programmation de l'Opéra, une possible évolution de l'« affectio » des entreprises pour le Bal, etc. Il est prévu d'adresser un questionnaire aux dirigeants d'entreprises qui sont les principaux clients

ou les principales « cibles » du Bal de ces dernières années.

Le Président conclut en appelant l'attention sur le fait qu'il y a encore deux semaines avant le Bal et que toutes les énergies doivent être rassemblées pour assurer son plein succès. S'il apparaît nécessaire de se livrer à une analyse de la fréquentation, du choix des formules et des tarifs, cela viendra après.

6. Magnan 2016

Le Président donne à nouveau la parole à Bruno VAN PARYS, qui fait le point sur l'organisation du Grand Magnan 2016 : sur la base de l'expérience des années précédentes et en plein accord avec l'École, la manifestation est organisée non plus par une association de la loi de 1901 spécifique, mais par l'AX en direct. La Délégation générale agit sous la houlette d'une équipe de camarades bénévoles, animée par Serge DELWASSE (86). L'évènement aura lieu le samedi 8 octobre, en même temps que la Fête de la science et que le traditionnel « méchoui » du parrainage des élèves internationaux, sur le site de Palaiseau.

7. Task force n° 2 – Point sur le colloque de fin d'année

Le Président donne la parole à Anne BERNARD-GÉLY qui fait le point de l'avancement des travaux de la *task force* n° 2. L'équipe du colloque de 2015 a été invitée à rejoindre la *task force* pour organiser un nouveau colloque avant la fin de 2016. Ce colloque aura lieu le mercredi 30 novembre après-midi, au Conseil économique, social et environnemental. Il sera présidé, comme celui de 2015, par Claude BÉBÉAR (55). Carlos GHOSN (74) a accepté d'être l'un des intervenants. L'évènement devrait s'articuler autour de quatre débats consacrés à la lutte contre l'exclusion, l'économie numérique, le plein-emploi et l'énergie. L'idée serait de traiter chacun de ces thèmes avec un parti pris de rationalité qui fait souvent défaut dans le débat public. Anne BERNARD-GÉLY souligne le travail fait par le groupe de bénévoles réuni autour d'elle,

mais elle attire l'attention sur le nécessaire soutien de l'ensemble du Conseil et de la Délégation générale pour mener à bien l'organisation de l'évènement.

Denis RANQUE (70) approuve la volonté d'introduire de la rationalité dans le débat public et suggère également de mettre également en avant la capacité à agir.

Le Président encourage Anne BERNARD-GÉLY et la *task force* à aller de l'avant et les assure de son soutien pour solliciter des intervenants de tout premier plan, y compris dans la sphère politique.

8. Comité des sages – Groupe X-Climat

8.1. Groupe X-Climat – Point sur la gouvernance

Le Président donne la parole à Dominique MOCKLY (80), qui rend compte des premières actions qu'il a lancées en tant que président du groupe : réunion du bureau, élaboration d'une liste de sujets de discussion sur lesquels se concerter avec X-Développement durable et X-Environnement, proposition de plan de travail à ces deux groupes. La démarche s'est heurtée à une fin de non-recevoir d'X-Environnement. Dans ces conditions, Dominique MOCKLY recommande de rassembler les deux groupes X-Climat et X-Environnement.

8.2. Gouvernance sur les Groupes X

Le président donne la parole à Jean-Christophe MIESZALA, qui rend compte des travaux du Comité des sages : le Comité propose, notamment, d'ajouter aux dispositions statutaires actuelles un principe de non-nocivité à l'égard de l'image de l'École et de l'AX, d'adopter en marge des statuts une charte des Groupes et de dédier un membre du Bureau ainsi qu'un membre de la Délégation générale à la liaison avec lesdits Groupes. Sur X-Climat, Jean-Christophe MIESZALA précise qu'il partage les suggestions de Dominique MOCKLY.

Une discussion s'ouvre au sein du Conseil, au cours de laquelle plusieurs administrateurs expriment leur point de vue. En conclusion de l'échange,

le Président propose l'adoption de la résolution suivante :

1) *Ayant entendu l'exposé et les recommandations de Dominique MOCKLY, à qui il avait donné mandat spécifique, en tant que nouveau président de X-Climat, de veiller tout particulièrement à la neutralité de la gouvernance du Groupe, le Conseil :*

- a) *décide de ne pas proposer l'agrément du Groupe X-Climat à la ratification de l'Assemblée générale de l'AX,*
- b) *s'associe à la recommandation de réunir les deux Groupes X-Climat et X-Environnement.*

2) *Ayant entendu les recommandations du Comité des Sages, le Conseil :*

- a) *invite les participants du Groupe X-Climat à rejoindre X-Environnement, groupe traitant des mêmes thèmes,*
- b) *invite le Groupe X-Environnement à les accueillir dans un esprit d'ouverture, de dialogue constructif et de camaraderie devant présider aux travaux de tout Groupe X agréé.*

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

9. Dîner des présidents de Groupes X du 24 mai

Le Président redonne la parole à Bruno VAN PARYS qui rappelle que tous les présidents de groupes agréés ont été informés du principe de cette soirée de travail, qui a trois objets :

- échanger sur les grands principes retenus pour la refonte des sites Internet et du système d'information,
- discuter des relations avec l'AX et des évolutions souhaitables de la gouvernance des Groupes,
- mobiliser les Groupes pour inciter les membres de la communauté à intervenir dans le débat public et s'exprimer sur les grands enjeux de la France.

10. Agrément de Groupes X : X-Réinsertion

Le groupe X-Réinsertion est agréé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

La séance est levée vers 20 h 40. ■